



République Française
Département de la Moselle



DECISION 2022-105

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

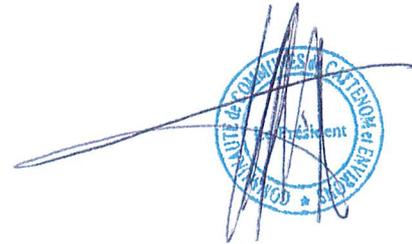
Le marché de fourniture et pose de « deux hydro-éjecteurs d'eaux pluviales permettant d'équiper le bassin d'orage du service communautaire d'assainissement collectif situé à Kanfen » est conclu avec la société SADE Centre de Travaux Metz 23, chemin de la petite ile 57054 METZ Cedex 02 pour un montant de 22 933 € HT.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 17 novembre 2022

Le Président
Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le: 24/11/2022 Le Président

Publiée le: 24/11/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le: 24/11/2022



Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 23 SEP. 2024